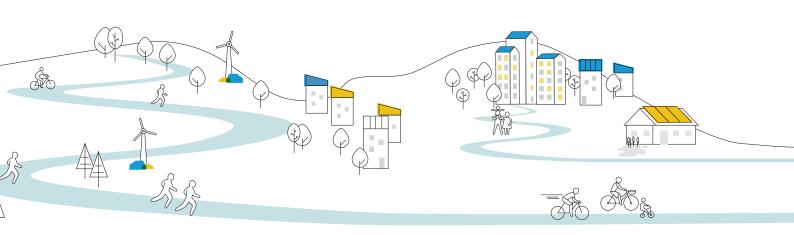


MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES



Dossier de presse 27 mars 2018 | Paris



222 VIIIes DUNKERQUE BOULOGNE-SUR-MER MAUBEUGE DIEPPE SAINT-QUENTIN CHARLEVILLE-MÉZIÈRES BEAUVAIS COMPIÈGNE SOISSONS LOUVIERS LISIEUX SARREBOURG LUNEVILLE* FLERS ARGENTAN BAR-LE-DUC* SAINT-BRIEUC SAINT-MALO SAINT-DIZIER CHARTRES FOUGERES NOGENT-LE-ROTROU COLMAR PITHIVIERS CHAUMONT* GUEBWILLER* MONTARGIS A BELFORT MULHOUSE LA FLÈCHE SAINT-NAZAIRE BESANÇON CHINON LE CREUSOT BRESSUIRE AUTUN CHALON-SUR-SAONE CHÂTELLERAULT CHÂTEAUROUX MOULINS POITIERS N-BRESSE MONTLUÇON VICHY FORT-DE-FRANCE LE LAMENTIN AMBÉRIEU-EN-BUGEY LIMOGES DZAOUDZI SAINT-LAURENT-DU-MARONI MAMOUDZOU VOIRON PÉRIGUEUX CAYENNE LE PUY-EN-VELAY BERGERAC BRIVE-LA-GAILLARDE AURILLAC ROMANS-SUR-ISÈRE VALENCE CAHORS FIGEAC **▲MONTÉLIMAR** VILLENEUVE-SUR-LOT RODEZ VILLEFRANCHE-MONTAUBAN DE-ROUERGUE* DIGNE-LES-BAINS CARPENTRAS AL RI SAINT-JOSEPH MANOSQUE AUCH SAINT-PIERRE CASTRES-MAZAMET REVEL TARBES BRIGNOLES PAMIERS LOURDES PERPIGNAN **ÎLE-DE-FRANCE** AJACCIO DAX Ville retenue dans le plan Action cœur de ville Ville retenue dans le plan au titre de la démarche LES MUREAUX « Expérimentation ville patrimoniale » COULOMMIERS Liste complète des villes en téléchargement sur : www.coeurdeville.gouv.fr

Habitat, commerce, création d'emplois, transports et mobilité, offre éducative, culturelle et sportive, qualité des sites d'enseignement, développement des usages des outils numériques... Le plan va permettre de redonner attractivité et dynamisme aux centres de ces villes et de retrouver un meilleur équilibre.

CALENDRIER

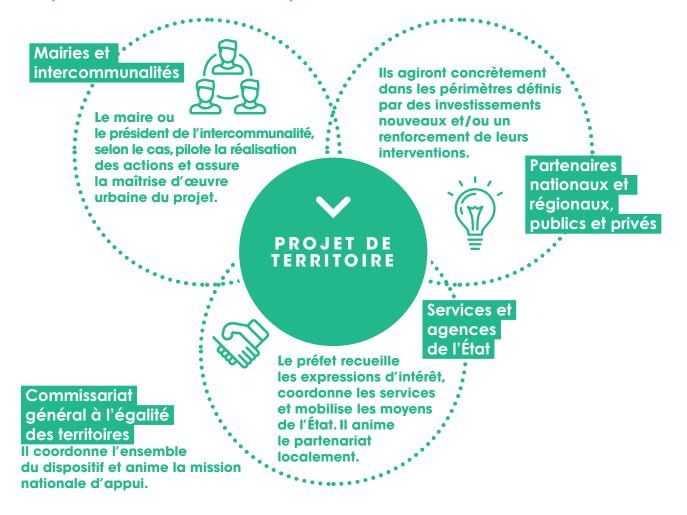
Toutes les villes du plan engagent la phase de préparation au printemps 2018.

Elles signeront ensuite une conventioncadre, puis des avenants, en fonction de la maturité de leur projet.

UN CONTRAT AVEC TOUTES LES PARTIES PRENANTES

Toutes ces villes vont signer un contrat cadre qui engage la commune, son intercommunalité et les partenaires du plan.

Le plan est mis en œuvre avec les collectivités territoriales et fédère des acteurs publics et privés, au plan national comme au plan local.





MA COMMUNE EST RETENUE



Le guide du maire

Quelles sont les étapes pour bénéficier du plan Action cœur de ville ?



Réunir les acteurs et préparer la convention



Préfiguration du comité de projet

en réunissant les élus et services de la commune et de l'EPCI, le référent pour l'État, les référents des partenaires nationaux (Anah, Caisse des Dépôts, Action logement).

Cartographie des autres acteurs

qui pourront participer à la réalisation de certaines parties du projet.



Première réunion du comité de projet

Documents à réunir

- → Trame de convention adaptée à ma commune
- → Documents annexes : Contacts-clés, contrats et dispositifs antérieurs et/ou en vigueur avec l'État et les partenaires, éléments de diagnostic existants



Repèrage des actions prêtes à être engagées dès 2018 et signalement de collecci

et signalement de celles-ci aux partenaires.

Écriture de la conventioncadre pluriannuelle.

RECOMMANDATIONS POUR L'INITIALISATION

LIVRABLES

- → Contacts-clés
- → Contrats antérieurs
- → Éléments de diagnostic existants
- → Périmètres pressentis
- → Trame de convention adaptée

MOYENS

- → Structuration de la gouvernance
- → Recrutement d'un directeur de projet

RÉSULTATS

→ Engagement de participer à la démarche



Le comité de projet valide et transmet la convention

au Comité régional d'engagement



Comité de projet

+ Comité régional d'engagement, le cas échéant



TRAME DE FICHE ACTION

- → Description des actions (objectifs, périmètre, détails des opérations, maîtrise d'ouvrage et partenaires)
- → Indicateurs de suivi et d'évaluation
- → Calendrier détaillé
- → Engagements financiers prévisionnels

Le directeur de projet met en œuvre les actions validées en comité régional.

Signature de conventions financières avec les financeurs et partenaires impliqués dans les actions prévues.

nécessaires pour la durée du contrat.





approuvé par le comité projet détaillé gional d'engagement



DÉPLOIEMENT actions

> il conviendra de l'adapter aux 5 axes, puis de passer



Le comité de projet valide et transmet l'avenant

au Comité régional d'engagement

Livrable: avenant à la convention-cadre incluant la stratégie du projet, le plan global d'opération et le plan de financement.

Déclinaison détaillée du projet selon les 5 axes de travail.

Réalisation d'un diagnostic complet et études nécessaires sur le périmètre tracé par la convention-cadre.

Mise en œuvre des actions prêtes pour 2018.

UN PROJET DÉCLINÉ SUR 5 AXES DE TRAVAIL

- → De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville
- → Favoriser un développement économique et commercial équilibré
- → Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
- → Mettre en valeur les formes urbaines. l'espace public et le patrimoine
- → Fournir l'accès aux équipements et services publics

INITIALISATION de la convention



Plus de 5 milliards d'euros mobilisés sur cinq ans

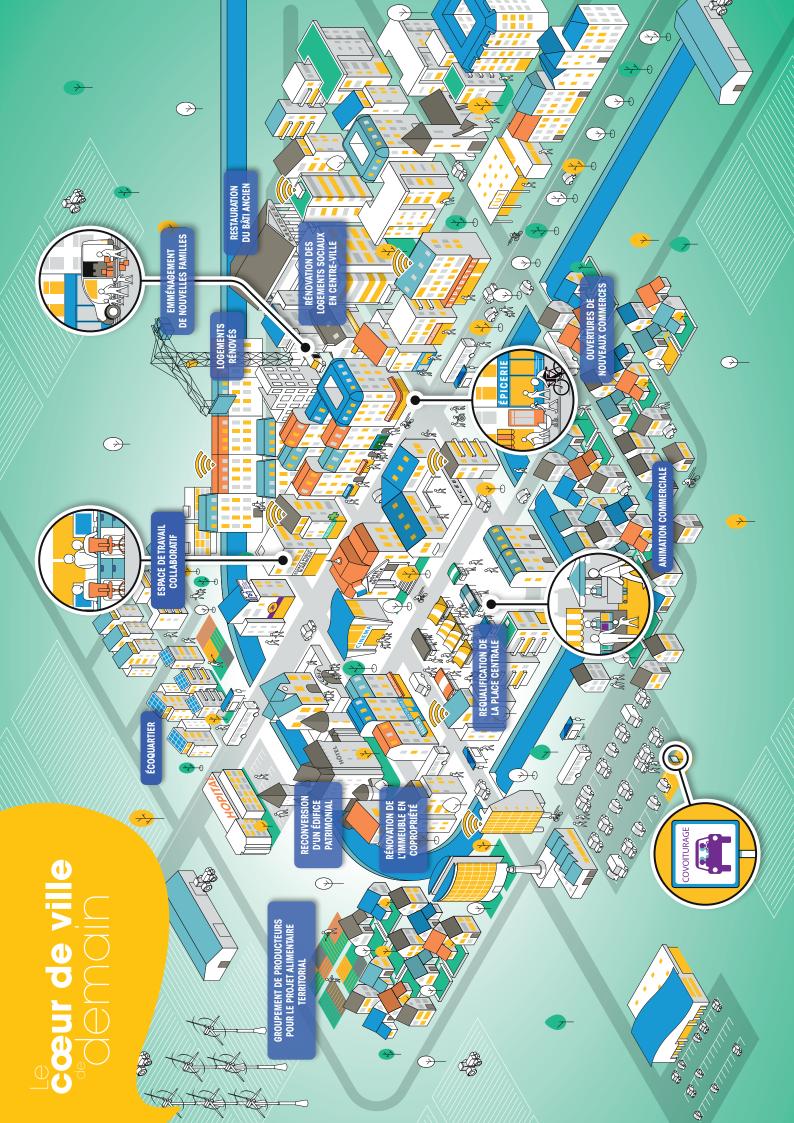
dont 1 Md€ de la Caisse des dépôts en fonds propres, 700 M€ en prêts, 1,5 Md€ d'Action Logement et 1,2 Md€ de l'Anah.

POUR QUOI FAIRE?

- → Renforcer le pouvoir d'action des collectivités (25 M€ de l'Anah*pour les chefs de projet de territoire, 50 M€ de la Caisse des dépôts pour l'ingénierie)
- → Réhabiliter les logements et améliorer leur performance énergétique (1,2 Md€ de l'Anah)
- → Acquérir et réhabiliter des immeubles en centre-ville pour loger des salariés (1,5 Md€ d'Action Logement)
- → Développer une nouvelle offre commerciale en centre-ville et rééquilibrer les conditions d'implantation avec la périphérie

- → Accompagner les commerçants dans la transition numérique et la mise en place de e-services de qualité
- → Simplifier les démarches et centraliser les demandes de financement des projets grâce à l'Opération de revitalisation de territoire
- → Dispenser les commerces de demande d'autorisation auprès de la commission départementale pour s'implanter en centre-ville
- → Lancement d'un concours international invitant les architectes, paysagistes et designers à « Réinventer les cœurs de ville »

^{*}Agence nationale de l'habitat



Retrouvez toutes les informations sur le plan



coeurdeville.gouv.fr

Contact presse

Ministère de la Cohésion des territoires













